

DECLARATION CGT AU COMITE TECHNIQUE DU 21 Juin 2022 DE LA VILLE DE DRANCY ET SON CCAS



Le verdict du deuxième tour des Législatives est tombé, Emmanuel Macron et Elisabeth Borne n'auront pas de majorité absolue à l'Assemblée Nationale. C'est une première depuis l'inversion du calendrier présidentielles/Législatives et du passage au quinquennat. Ce désaveu est la traduction cinglante du rejet des politiques antisociales qui ont été menées pendant 5 ans.

La France sort d'élections majeures avec les présidentielles et les législatives. Avant chaque échéance la CGT s'est exprimée. Elle a pu réaffirmée un certain nombre de principes et de valeurs dont la lutte contre les idées d'extrême droite et l'imposture sociale qu'elles représentent.

L'histoire retiendra que face au Rassemblement National la majorité présidentielle, dont la première ministre, n'a pas appelé au front républicain ni à ne donner aucune voix à l'extrême droite. Cette attitude extrêmement grave a permis l'élection de nombreux.ses député.e.s du RN. La majorité présidentielle aura même décidé pendant la campagne électorale de qui était républicain ou non et ne s'est pas appliqué à elle-même ces principes. Elle aura même entretenue une pseudo confusion sur une gauche qui serait « extrême » et l'extrême droite !

Emmanuel Macron et la LREM jouent avec notre République depuis plus de 5 ans. Leur programme et leurs idées sont minoritaires et les souffrances sociales sont le lot quotidien des citoyens.nes de notre pays.

Les lois antisociales, l'attitude aux ordres des parlementaires de la majorité présidentielle et le peu d'écoute de Macron et de ce gouvernement auront contribué à un taux d'abstention très important notamment chez les jeunes et dans les quartiers populaires.

Toutefois une gauche réunie a permis l'émergence d'un bloc important de député.e.s progressistes à l'Assemblée Nationale, **dans le 93, à Drancy, Bobigny, Le Bourget.**

Plus que jamais le monde du travail doit mettre à l'ordre du jour le progrès social.

Plus que jamais la question des salaires doit trouver des réponses concrètes qui ne peuvent se traduire par des « chèques ». L'augmentation générale des salaires est une priorité avec un Smic à 2 000€ et le dégel du point d'indice. Les pensions et les minimas sociaux doivent être revalorisés en conséquence. C'est une question d'efficacité sociale et économique.

Plus que jamais la retraite à 60 ans est un marqueur d'une société juste et solidaire et doit être entendu par le gouvernement.

Plus que jamais le monde du travail devra faire entendre sa voix et se mobiliser dans les entreprises et les administrations comme c'est déjà le cas dans nombre d'endroits. Les convergences des luttes et des revendications doivent se traduire dans l'action collective. La CGT œuvrera à l'unité la plus large possible.

La CGT continuera à porter ses propositions en matière sociale, économique et environnementale. Le vivre ensemble ne se décrète pas, il se construit ! **Nous le ferons avec tous les élus.**

Drancy, le 21 juin 2022